

12 avril 2016



# ADMINISTRATIFS



## Le SNAPATSI signe le protocole



Pour les personnels administratifs, le protocole pour la valorisation des carrières, des compétences et des métiers de la Police Nationale se traduit par des mesures spécifiques et des mesures transversales.

### Ce protocole acte les points suivants :

- **L'application de PPCR** avec un transfert primes / points de 4 points pour les C, de 6 points pour les B et de 9 points pour les A et des revalorisations indiciaires 2017 -2020 pour les C, 2016 – 2018 pour les B et 2017 – 2020 pour les A,
- **Des concours directs internes** à partir de 2016 et des examens professionnels de C en B et de B en A auxquels les agents de la filière administrative du périmètre police pourront se présenter pour des postes ouverts en préfectures dans le cadre du PPNG,
- **L'amélioration de l'accès à la formation** pour les personnels administratifs de Police,
- **Accentuer le développement de la mobilité inter périmètres,**
- **Repyramidage des effectifs** des corps administratifs dans la Police Nationale,
- **Généralisation des horaires variables** sous réserve des nécessités opérationnelles,
- **Réexamen des groupes de fonctions du RIFSEEP** pour revoir la classification de certains postes en Police,
- **Création de nouveaux emplois fonctionnels de CAIOM** dont 3 dès 2016,
- **Un suivi poste par poste** sera réalisé chaque année pour faire un point d'avancement avec les directions d'emploi dans le cadre de la substitution.

### Mesures transversales :

Le SNAPATSI a obtenu l'ouverture de négociations sur les sujets suivants :

- ☞ **La prise en charge partielle de la complémentaire santé ;**
- ☞ **Les conditions de restauration des personnels travaillant en horaires atypiques ;**
- ☞ **La problématique du logement.**

**Seul le SNAPATSI est signataire pour** les personnels **Administratifs**.  
*Comme l'a indiqué le Président de la République, « les absents ont eu tort », le SNIPAT FO en refusant de signer, s'exclut de toutes discussions futures jusqu'en 2022.*

#### **BUREAU NATIONAL**

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI, votre avenir